



ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE
Avenue de Castillon, 71
1450 Chastre



Programme Communal de Développement Rural

Partie C : Diagnostic partagé

Juillet 2021



urbanisme - environnement – planification
mobilité - espaces publics et paysagers

Avenue Van Volxem, 79 – 1190 Forest
Tél : 32 2 779 13 55
agora@agora-urba.be – www.agora-urba.eu

Table des matières

1	Avant-propos	7
2	Synthèse AFOM du diagnostic partagé.....	8
3	Premières pistes d'enjeux de l'auteur	37
3.1.	Dimension physique.....	37
3.2.	Dimension humaine	37
3.3.	Dimension sociale	38
3.4.	Dimension économique.....	39
3.5.	Dimension mobilité.....	39
3.6.	Communication, information et participation citoyenne (enjeu transversal).....	40
3.7.	Energie.....	40
3.8.	Gestion publique du territoire communal (enjeu transversal)	41
4	Évaluation du respect des principes directeurs du développement durable.....	42

PCDR Chastre

1 Avant-propos

Ce diagnostic partagé résulte du croisement entre les données socio-économiques reprises en Partie A et les avis et commentaires exprimés par la population locale et les personnes ressources rencontrées par la Fondation Rurale de Wallonie.

Présenté sous forme d'un tableau AFOM qui suit la structure de la Partie A, il souligne les forces et faiblesses du territoire, ainsi que ses ressources et potentialités.

L'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) reprend les facteurs internes et externes d'une entité. Au niveau de la commune de Chastre, ces facteurs peuvent exprimer ; soit les éléments présentant la situation existante, avec leurs atouts et leurs faiblesses (facteurs internes) ; soit les éléments pouvant influencer sur l'évolution du territoire, avec leurs opportunités et leurs menaces (facteurs externes).

Atouts	Faiblesses
Aspects positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquels on peut s'appuyer pour construire le futur <i>Réserves foncières disponibles pour permettre l'installation de nouvelles populations</i>	Aspects négatifs propres au territoire, contrôlables, sur lesquels il y a une marge d'amélioration <i>Prix du terrain en forte augmentation, dissuasif pour l'installation de nouveaux habitants</i>
Opportunités	Menaces
Eléments positifs extérieurs, tendances évolutives non maîtrisables mais dont on peut tirer parti <i>Possibilité de revenus supplémentaires pour la Commune (IPP)</i>	Eléments négatifs extérieurs (limite, obstacle, tendance évolutive, ...) non maîtrisable et pouvant limiter le développement <i>Plus d'accès au foncier pour les jeunes</i>

Le tableau permet d'identifier grâce à des tons et des écritures distinctes :

- Les éléments issus du diagnostic objectif de la partie A (écriture normale) ;
- Les éléments dits « subjectifs » issus des consultations citoyennes de la partie B (écriture grisée et en italique) ;
- La convergence entre les deux parties A+B (**en gras**).

Issus de la partie A	Issus de la partie B	Synthèse des deux
La partie A dit :	<i>Il est ressorti des consultations citoyennes les éléments suivants :</i>	Tous convergent pour dire que :

2 Synthèse AFOM du diagnostic partagé

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Géographie	Une position géographique intéressante : commune brabançonne, dans la zone d'influence de Bruxelles et de Louvain-la-Neuve Le plateau agricole entre l'ouest et l'est de la commune	Traversée par deux vallées (L'Orne et la Houssière), l'entité subit des épisodes répétitifs d'inondations notamment à Cortil-Noirmont, Gentinnes, Saint Géry et Villeroux La rupture marquée entre l'Ouest et l'Est	Une commune semi-rurale¹ proche de la Région de Bruxelles-Capitale, Louvain-la-Neuve, Gembloux, Charleroi et Namur → attractivité <i>Le plateau, préservé de toute construction, est un espace propice au développement d'Énergies renouvelables</i>	La pression foncière sur la zone d'habitat induite par la proximité de Bruxelles et de Louvain-la-Neuve.

¹ Chastre est présentée comme une commune semi-rurale, c'est-à-dire dont la densité de population est supérieure à 200 hab/km² mais dont la superficie artificialisée est inférieure à 20%.

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Urbanisme, occupation et aménagement du territoire	Le Plan de Secteur confirme la vocation rurale de la commune : seul 16% du territoire est en zone urbanisable Une zone d'habitat est recensée à proximité des deux gares avec une partie Nord le long de la route Provinciale et une partie Sud délimitée par l'avenue de Castillon, la rue des Tombes romaines, la rue Gaston Delvaux ; le reste des zones urbaines sont en zone d'habitat à caractère rural ± 80% du territoire est non artificialisé (à l'occupation du sol) La présence de noyaux « villageois » sur le territoire et le maintien d'un cadre rural La présence de 3 zones de parc (Mémorial de Kongolo, Château de Saint-Géry et le Domaine de Chastre)	Le Plan de Secteur autorise l'urbanisation linéaire le long des routes Depuis 30 ans, une urbanisation résidentielle importante aux dépens des bois et des vergers <i>L'impact des terrains agricoles sur la qualité des paysages (pesticides et leur impacts sur la faune et la flore, la biodiversité) échappe à la gestion communale ...</i> Les deux ZACC (l'une à Saint-Géry et l'autre au Sud de la gare de Chastre), existantes constituent un levier limité (+/-8 ha) dans le renouvellement de la structure urbaine, en raison notamment de leur localisation et de leurs tailles limitées ; au regard du potentiel des communes voisines. <i>«Le manque de desserte, notamment par les transports en commun, renforce l'isolement ressenti par certains villages (Villeroux, Saint-Géry-Gentignes, Cortil-Noirmont)</i> Le Schéma de Développement Communal – ancien Schéma de Structure Communale ne reflète plus l'organisation spatiale du territoire. Peu de terrains non artificialisés destinés à une urbanisation future	Les 2 ZACC communales constituant une opportunité de développement L'image rurale de la commune est un facteur d'attractivité Le futur projet immobilier sur le secteur de la gare de Chastre et Boischamps Les développements de la zone d'activité économique de Mont-Saint-Guibert) et le projet de ZAE à Walhain : un potentiel de développement qui pourra bénéficier indirectement à la commune et à ses habitants. Les terrains non-bâties en zone d'habitat au Plan de secteur à proximité des gares Le développement d'un modèle de Smart Cities adapté à un territoire « semi-rural »	La relative proximité de Bruxelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve et Gembloux engendre une pression sur le foncier La perte du caractère villageois des entités avec le changement des affectations des fermes et de nouvelles constructions / Risque d'amplification du phénomène de « cité dortoir » La pression urbaine peut mettre à mal cette physionomie rurale <i>Depuis une vingtaine d'années, la part des surfaces de prés et de pâtures continue à diminuer au profit des cultures</i> Les pressions trop fortes et/ou la saturation des zones urbanisables au plan de secteur.

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Patrimoine bâti	Le bâti ancien du centre de Chastre et des cœurs de village. Les structures viaires anciennes autour des villages – anciennes ruelles (ruelle fanfan au centre de Chastre) La présence d'un patrimoine bâti varié dont 150 biens sont recensés par l'inventaire culturel de Wallonie (vieilles fermes, moulins, églises, etc.) 1 sites et 2 édifices repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique La singularité et l'originalité du Mémorial Kongolo à Gentinnes	<i>Un déficit de communication peut être ressenti en ce qui concerne le patrimoine local, en ce compris les spécificités du territoire (site grande bataille)</i>	Le potentiel de l'ancienne sucrerie Le secteur de la Gare : zone d'habitat au Plan de Secteur <i>Une mise en valeur du patrimoine bâti en lien avec l'attrait touristique, l'abbaye de Villers-la-Ville à moins de 10 km de la commune</i>	<i>Une dégradation du patrimoine, notamment ce qu'on qualifie de « petit - patrimoine » (mauvaise mise en valeur et manque d'entretien)</i>

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Paysage	Une grande variété des perspectives et d'ouvertures vers un paysage champêtre et rural de qualité - Présence de points de vue, lignes de vue et de périmètres d'intérêt paysager (PIP) recensés par l'ADESA et inscrits au Plan de Secteur La présence d'arbres remarquables (± 40) dans les cœurs de villages. On peut citer notamment la rue du Couvent à Gentinnes, la rue Court-Saint-Etienne à Villeroux et la rue du château à Blanmont où l'on retrouve des espèces remarquables Le relief qui est faiblement creusé ne constitue pas un obstacle pour les activités humaines. Il est adapté pour l'agriculture La qualité paysagère (variété bois, vallée, plateau agricole) et cadre de vie	L'urbanisation referme certains paysages (conurbation) <i>Une certaine monotonie du paysage : plateau agricole sans arbres ni haies sur certaines exploitations</i> Occupation du sol : bois	Le plateau, préservé de toute construction, peut constituer un facteur d'attractivité Le bois communal de Saint-Géry/Gentinnes et le bois de Castillon	<i>Absence d'actions (entretien) sur les éléments structurants du paysage (haies, talus, ...)</i> Privatisation des paysages en fond de vallée – accès et entretien L'urbanisation menace la pérennité de paysages ruraux et urbains

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Biodiversité	Les quatre sites de grand intérêt biologique (SGIB) et une réserve naturelle (RN) Des acteurs et outils dynamiques : PCDN, Contrat de Rivière, Transition Chastre, Chastre biodiversité asbl, Ambassadeurs de la propreté, écoles, Régie de quartier Notre Maison, etc. La prise de conscience grâce au PCDN et ses actions depuis 25 ans – convention récente encadrant la fréquence d'entretien par les services travaux des haies plantées par les bénévoles – l'engagement des écoles communales <i>La présence passée du castor (possibilité de retour)</i> Une structure écologique comprenant de nombreux éléments linéaires (le long des cours d'eau)	L'absence de site Natura 2000, de zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) et de cavité souterraine d'intérêt scientifique (CSIS) La faible connectivité entre les deux vallées, maillage vert Est-Ouest inexistant Une structure écologique faible (peu de zones refuges) Un PCDN ancien ; peu d'actions conséquentes et coordonnées <i>Les habitants ont pointé la faible connaissance et reconnaissance du patrimoine naturel</i> <i>Les habitants ont soulevé qu'il n'existait pas de règlement communal, de plan sur la gestion des espaces verts</i>	Le bois communal de Saint-Géry/Gentignes ou les mares/étangs qui subsistent dans le paysage. Tant pour la commune que les habitants, ces lieux ont un rôle écologique et/ou pédagogique à valoriser Le Domaine Al Poudre (forêt et bord de l'orne) et le Domaine de l'ONE (croisement de l'Orne et du Ry des Jonquières) à Cortil ont été également identifiés par les habitants comme un lieu important pour la protection et le développement de la biodiversité 22 zones humides identifiées, et seules celles situées en zone agricole bénéficient d'une protection minimale	La pression de l'urbanisation et l'intensification de l'agriculture La fragmentation des habitats naturels Une structure écologique faible → accentuation du déficit en matière de biodiversité Le risque de disparition de sites d'intérêt biologique Le manque de suivi des projets PCDN par le service travaux (entretien des haies)

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Hydrologie	La présence de l'Orne et l'Houssière contribue à la grande qualité des paysages et est un support au maillage écologique Une trentaine de mares & étangs (35 km) linéaires cumulés Le Contrat de rivière Dyle-Gette et par la Province La planification d'une Zone Immersion Temporaire en rive droite de l'Orne Un réseau d'égout bien développé Les stations d'épuration des eaux à Chastre et à Villeroux (sur le territoire de Mont-Saint-Guibert)	Les inondations qui concernent les espaces bâtis et non bâtis suivants : à proximité de l'Orne (au centre de Chastre) et de la Houssière (entre Gentinnes et Saint-Géry ainsi qu'à l'ouest et au Sud Villeroux) La « qualité médiocre des eaux de surfaces » selon Contrat de rivière Dyle-Gette Des dépôts de déchets sauvages sont recensés le long des cours d'eau Aucune protection spécifique des zones humides		L'accroissement des risques d'inondation avec l'urbanisation (imperméabilisation des terrains) et/ou l'agrandissement des parcelles agricoles (coulées de boues) La pression de l'urbanisation et de l'agriculture sur la qualité des eaux de surface et souterraines
Ressources naturelles	La présence des cours d'eau de la Houssière et de l'Orne La majorité de sols sont favorables à l'agriculture	Diminution de la surface boisée	La possibilité de mise en place de mesures agro environnementales pérennes (arbres & haies)	L'augmentation des sols artificiels avec la poursuite de l'urbanisation

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Énergie	Le réseau local de distribution d'électricité dessert l'ensemble de la commune La participation au programme POLLEC Un bon niveau d'équipement des ménages en matière de panneaux solaires Le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)	Le mazout est le principal combustible utilisé sur le territoire Certains villages ne sont pas raccordés au gaz de ville Mauvaise performance énergétique des bâtiments communaux - logements sociaux Le manque de recours aux énergies renouvelables	Le potentiel d'économie d'énergie dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et dans le recours aux énergies renouvelables Une étude par ORES de la possibilité d'expansion du réseau de distribution de gaz Les perspectives de réalisation de projets (PAEDC)	L'impact sur le paysage des infrastructures énergétiques Le développement éolien fait débat (projet de 6 éoliennes en suspend au Conseil d'état)
Nuisances	Le Projet d'une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) <i>Les premières réalisations avec les agriculteurs, encadrées par la cellule GISER, pour lutter contre les coulées de boue. Les premières fascines ont été créées en 2015, les dernières en 2018 ; une partie de celles de 2015 ont été entretenues en 2019</i>	Les problèmes d'inondation à Cortil-Noirmont, Gentinnes et Saint-Géry <i>Le bruit généré par le chemin de fer et obstacle à la perméabilité entre Chastre et Blanmont</i> <i>Les plaintes de riverains par rapport aux pulvérisations sur les cultures, à proximité de l'habitat</i> La problématique des déchets sauvages et des impacts environnementaux qui en découlent Le phénomène d'érosion et de coulées de boue relativement importantes sur certaines zones localisées Villeroix, Gentinnes et Saint-Géry.		L'imperméabilisation des surfaces augmente le risque d'inondation par débordement La mécanisation de l'agriculture augmente le risque de coulées de boue et de pollution des sols, de l'air et des eaux

Dimension culturelle	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Ressources culturelles	La proximité et la bonne accessibilité avec des pôles culturels très actifs (Bruxelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve, Gembloux,) La présence de différents événements « singuliers » (salon du Mieux-être, la Bourse BD, ...) La présence de quelques initiatives (Tchatche, parcours d'artistes, ...) Les 3 salles communales polyvalentes et plusieurs salles privées (Patria, Tchatche, Le Chalet)	<i>3 salles communales polyvalentes saturées et pas adaptées à des événements culturels</i> L'absence de centre culturel <i>Le manque d'une programmation culturelle</i> <i>Les horaires des activités proposées (ouverture de la bibliothèque par ex.) peu attractifs</i> <i>Peu de détails sur l'offre existante (événements, horaires des équipements) sur le site internet communal.</i> <i>Le manque de lieux pour les activités artistiques/associations</i>	Davantage de relations avec les pôles culturels (Bruxelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve, Gembloux, ...)	Des ressources pas assez concurrentielles par rapport au reste du Brabant wallon <i>La concurrence et la disparition des rares événements présents sur la commune</i>

Dimension culturelle	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Acteurs et projets	Un réseau associatif important et dynamique La Tchatche, asbl privée, joue le rôle de centre culturel. Il s'agit du principal acteur <i>Le dynamisme des établissements scolaires</i> La présence des trois réseaux d'enseignement (provincial, communal et libre)	<i>Le problème de relève pour un nombre important d'associations. Un manque de bénévoles, surtout dans la tranche 25-40 ans est observé</i> <i>La coordination entre les différentes associations et la commune n'est pas totale</i> <i>Certains publics ne se sentent pas concernés par les activités locales : nouveaux habitants, nouveaux lotissements, habitants des logements sociaux, ...</i> <i>Désinvestissement des habitants pour les événements locaux</i> <i>Une mauvaise communication entre la commune et les associations ainsi qu'un manque de soutien de la part de la commune. Les associations souhaitent davantage de subsides, de prêts de matériel, etc.</i>		

Dimension humaine et sociale	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Démographie et ménages	Le dynamisme démographique : population en augmentation avec l'influence de Bruxelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve et Gembloux Les soldes migratoire et naturel sont positifs (période 2012-2017) Commune qui peut être considérée comme « jeune ». (la part des 0-24 ans est supérieure à la moyenne régionale – au 1^{er} janvier 2018 – pyramide des âges) La typologie des ménages est dominée par le modèle « familial » La moyenne de personnes par ménage est plus élevée que la moyenne wallonne et que la moyenne des communes voisines	L'accroissement de la part des pensionnés, mais de manière moins prononcée que dans les entités comparables (Région et Province) Le renouvellement (« mutation ») démographique est également source de difficultés car la demande en matière de services se diversifie et s'élargit fortement L'évolution moins dynamique que certaines communes voisines (Mont-Saint-Guibert, Walhain et Gembloux) La sous-représentation des 25-34 ans, soit les jeunes adultes. (La part de cette tranche d'âge est inférieure à la moyenne régionale – au 1^{er} janvier 2018 – pyramide des âges)	Commune attractive, il en découle une image positive La commune s'inscrit au sein du Brabant wallon, qui constitue un territoire attractif La popularité croissante des habitations groupées	La pression démographique sur la commune. Il en découle une pression immobilière L'étalement urbain dans les territoires ruraux si l'installation des nouveaux habitants n'est pas maîtrisée Le risque de devenir une « cité-dortoir » de Bruxelles Le vieillissement de la population à moyen terme : « papy-boom » <i>Le manque de logements adaptés aux personnes seules, âgées ou encore aux familles monoparentales</i>

Dimension humaine et sociale	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Logement	La dynamique des projets en cours ou à venir : Habitat collectif public, Gare, Boischamps... La forte attractivité de la commune compte tenu de son cadre, sa position et de la présence d'une gare Prix de l'immobilier encore abordable par rapport à certaines communes du Nord de la Province Politique communale exemplaire dans la recherche de solutions pour un accès au logement pour tous (parc de logements public atteint 10%)	Une forte augmentation (x2) du prix de l'immobilier avec une diminution importante, depuis 2016, du prix moyen des maison – une offre plus en adéquation avec la demande malgré une pression sur les communes voisines. La difficultés pour les jeunes Chastroids à se loger dans leur commune d'origine en raison de l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier Le peu de logements sont adaptés aux petits ménages et personnes âgées, ainsi qu'aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) <i>Les logements publics communaux saturés</i> La nécessité de construire de nouveaux logements publics pour maintenir le seuil des 10% Le parc de logements publics mal intégré aux autres zones bâties	La présence de nombreuses fermes agricoles dont l'activité pourrait s'arrêter dans les années à venir (possibilités de reconversion en logements au centre des villages) L'augmentation du nombre de petits ménages génère de nouveaux besoins en logements, c'est-à-dire des typologies de logements adaptées aux personnes isolées ou aux personnes âgées ainsi qu'aux familles monoparentales Des réflexions sont menées sur l'intergénérationnel	La pression foncière au détriment d'une production de logements sociaux et des plus jeunes

Dimension humaine et sociale	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Mobilité	L'accessibilité routière et autoroutière est bonne aussi bien au niveau régional (E411) que communal (N4, N29, N273) Un réseau routier hiérarchisé offrant peu de possibilités au développement d'un trafic de transit Quelques lignes de bus (dont la ligne 27 qui permet d'offrir une desserte locale à travers les différents villages et une ligne occasionnelle pour le marché) Les 2 arrêts ferroviaires sur la ligne 161 à Chastre et à Blanmont (Bruxelles-Midi – Namur) Les possibilités d'intermodalité bus-train à la gare de Chastre Le Proxibus vers Louvain-la-Neuve avec des arrêts sur tous les villages – sauf Blanmont La politique volontariste de certains établissements scolaires en matière de mobilité alternative (parking vélo) Le réseau intracommunal de routes et chemins agricoles quadrille le territoire communal	Forte dépendance de la voiture individuelle pour une grande partie du territoire communal Plusieurs carrefours problématiques sur les communes voisines sur la N4, N25 (embouteillages aux heures de pointes) pour rejoindre la E411. L'accès à la N4 : problème d'insertion de la N273 sur la N4 Absence de parking de covoiturage <i>Manque de parking spécifique (Chastre/Blanmont)</i> Augmentation du stationnement au niveau des gares → phénomènes des navetteurs ? Parkings vélos non sécurisés au niveau des gares de Chastre et Blanmont Manque de sécurité aux abords des écoles & sentiment d'insécurité généralisé Déplacements PMR problématiques, notamment à Cortil-Noirmont, Gentinnes et Villeroux <i>Difficulté d'accès en transports en commun au zoning le long de la N4 et le zoning de Wavre Nord --> frein à l'emploi et aux personnes non-motorisées</i>	Le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle L'intermodalité (subsides TEC possibles) Le projet sur le secteur de la gare de Chastre : le volet espace public, le réaménagement coté sucrerie, la création d'une plateforme multimodale → impact important pour le développement de l'intermodalité à l'échelle de la commune Une négociation sera entamée avec les TEC pour une amélioration du Proxibus Chastre - Mont-Saint-Guibert - Louvain-la-Neuve ainsi qu'une navette sur la N4 entre Gembloux et le zoning Wavre-Nord. La promotion de réseaux de véhicules partagés Le développement d'un modèle de Smart Cities adapté à un territoire « semi-rural » Un atelier sur l'accessibilité de l'espace public dans le cadre des actions organisées par le groupe Handycity	L'accroissement général du trafic avec l'augmentation de la population et le développement des pôles économiques L'accentuation de la dépendance à la voiture <i>La sécurité des personnes</i> Le développement de ZAE dans les communes voisines mal desservies en transports en commun L'augmentation du trafic --> diminution sécurité vélo Le manque de transports en commun → un frein pour l'autonomie des personnes âgées ainsi que pour les jeunes sans permis et/ou sans véhicule

Dimension humaine et sociale	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Mobilité (suite)	Un Itinéraire rando-vélo (RVU) entre Leuven, Louvain-la-Neuve et Gembloux La ville de Chastre est labellisée Handycity® depuis 2002 La formation de deux conseillers en mobilité (CEM) dès janvier 2019 (fin prévue en janvier 2020) <i>L'existence d'un groupe de propriétaires et riverains de la Place communale de Chastre (dynamique pour un nouvel aménagement de la place)</i>	L'offre actuelle en bus (dont le Proxibus) cible essentiellement un public scolaire Un manque de bus/trains en soirée/week-end et pendant les vacances. Peu adapté pour les travailleurs Manque de chemins et sentiers sécurisés pour les modes doux, en particulier pour les enfants qui se rendent à l'école Mauvaises connexions cyclables entre les villages		

Dimension humaine et sociale	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Espaces publics	Des espaces publics structurants (comme la place de la gare de Chastre prochainement rénovée) Projet de réaménagement de la place de la gare de Chastre Présence d'espaces publics singuliers comme les venelles, ruelles et sentiers - à Blanmont : sentier de la Feste, chemins du secteur Espace 2000- salle Patria - Chastre : ruelle des moineaux, ruelles autour de l'Eglise Notre-Dame et venelles dans la Cité de Chastre - Cortil-Noirmont chemin entre la rue Octave Lotin et la rue Bouvier ainsi que le chemin entre la rue des mottes et la rue de la Tour ; - Saint-Géry : ruelle des Loups - Gentinnes et Saint-Géry : les sentiers n°34, n°35, n°36, n°53 et la ruelle des Loups	Un PICM ancien, outil peu adapté à la commune → pas de stratégie à long terme, les objectifs et mesures d'amélioration ne sont plus en adéquation avec les problématiques actuelles Pas de véritable place communale. Celle-ci est « saturée » (omniprésence de l'automobile) Des espaces publics peu aménagés et mal exploités Beaucoup d'espaces dédiés au stationnement Le peu de prise en compte de l'accessibilité PMR au niveau des centres de villages (diversité des revêtements) notamment à Cortil-Noirmont, Gentinnes et Villeroix Le manque d'espace vert public au cœur des villages Le manque de convivialité des espaces publics Des manquements sont recensés au niveau du mobilier urbain (bancs, poubelles ou encore l'éclairage)		L'absence de sécurité pour les modes doux

Dimension humaine et sociale		Synthèse du diagnostic partagé			
		Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Espaces publics (suite)		Villeroux : ruelle Gilmont, sentier de la Baye et ruelle des Moineaux Le réaménagement futur de la place de Cortil par l'ajout d'une plaine de jeux	Un sentiment d'insécurité (manque de traversées piétonnes, carrefours mal entretenus...)		
Accès aux services	Petite enfance	Le taux d'accueil de la petite enfance supérieur à la moyenne wallonne			<i>Même si le taux d'accueil de la petite enfance est supérieur à la moyenne wallonne, il est observé une insuffisance des structures d'accueil</i>
	Jeunesse	Aménagement de l'agora space et du skatepark à Saint-Géry La présence de quatre unités scouts La régie des quartiers	L'absence d'une Maison des Jeunes (structure et lieu) <i>Peu d'activités extra-scolaires tout au long de l'année</i>	L'augmentation du nombre de jeunes (avec l'arrivée de jeunes familles)	Le risque de départ des familles par manque de structures adaptées aux plus jeunes
	Aînés	La présence d'une alternative aux maisons de repos avec des projets de logements : un logement communautaire public	Le faible taux de couverture des structures adaptés aux personnes âgées <i>Peu d'activités et d'associations adressées aux seniors</i>		Le vieillissement de la population devrait accentuer les besoins en maison de repos, en services d'aide à domicile et/ou en accueil des personnes durant la journée

Dimension humaine et sociale		Synthèse du diagnostic partagé			
		Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Enseignement	Une offre importante d'écoles maternelles et primaires L'existence d'une école de devoirs, non reconnue par l'ONE, à Saint-Géry (Quartier du Petit Baty)	Pas d'enseignement secondaire (nécessite des déplacements domicile-école importants) La moitié des enfants sont scolarisés dans une autre commune <i>Les partenariats et les échanges sont limités entre les écoles</i>	Possibilité de développer des formations & études à distance (numérique) <i>Possibilité de développer de l'enseignement alternatif (pédagogie active)</i>	La scolarisation des enfants en dehors de la commune ne concourt pas à renforcer les dynamiques sociales des villages <i>Les parents ne mettent plus leurs enfants à Chastre préférant un établissement qui propose un enseignement continu (incluant le secondaire)</i> <i>Chastre et ses communes voisines ne font pas partie d'une zone prioritaire (création de place dans le secondaire)</i>
	Sports	Une offre footballistique bien développée	La très faible offre sportive (en termes de nombre d'infrastructures et de pratiques sportives proposées) → il y a une concurrence entre les écoles et les associations sportives pour l'utilisation des salles.	La proximité des infrastructures des grands pôles urbains (Ottignies/Louvain-la-Neuve et Gembloux (ex : avec la piscine publique et le centre sportif de l'Orneau à Gembloux))	

Dimension humaine et sociale		Synthèse du diagnostic partagé			
		Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Solidarités	Services sociaux	La présence d'un plan de cohésion sociale L'intégration au Cluster « CPAS de l'Escale », Grez-Doiceau, Incourt et Walhain Les 3 structures dédiées aux solidarités Maison de la Régie des Quartiers et « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL)	Pas d'Agence Locale de l'Emploi (quelque peu comblé par un service minimum → « Cluster de l'Escale ») Maison de l'emploi (FOREM) à Ottignies/Louvain-la-Neuve <i>Sentiment d'abandon de certains villages en matière services sociaux : (Villeroux, Cortil-Noirmont, Saint-Géry, Gentinnes)</i>		
	Vie de quartier / Cohésion entre habitants	Des structures très dynamiques et variées : la régie des quartiers, Chastre en transition, l'Asbl la Tchache, ... Certains événements ponctuels fédèrent / mobilisent tous les villages de l'entité De nombreux quartiers de Chastre organisent des « Fêtes des Voisins » et des brocantes Chastre est une « commune hospitalière » pour l'accueil et le soutien des réfugiés (deux structures d'hébergement)	<i>Sentiment de dégradation de la cohésion entre les habitants, déficit du secteur associatif (communication, bénévoles, etc.)</i> <i>Fracture sociale observée - manque de liens entre les quartiers (dans les deux sens, quartiers aisés/quartiers sociaux) - effet « ghetto » des logements sociaux</i>	Développement des initiatives (Maison commune pour les aîné.e.s par exemple) La jeunesse des ménages Les mixités sociales et culturelles Le développement d'un modèle rural de Smart Cities	Risque d'évolution vers une « cité dortoir » La perte de convivialité entre les habitants Le risque de fracture sociale

Dimension humaine et sociale		Synthèse du diagnostic partagé			
		Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Nouveaux habitants	L'arrivée de nombreux nouveaux habitants	De nombreuses demandes et besoins en matière de services publics et d'équipements communautaires		
	Liens intercommunaux	De nombreuses collaborations avec 3 communes : Grez-Doiceau, Incourt et Walhain (Cluster CPAS) Projet du Proxibus avec Mont-Saint-Guibert	Le manque de personnel communal pour assurer certaines tâches de liaison et accorder du temps aux échanges de bonnes pratiques		

Dimension humaine et sociale	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Santé physique et mentale	Une Offre en soins généraux diversifiée (kinés, dentistes, infirmiers...) Un nombre de médecins généralistes qui peut être considéré comme satisfaisant au regard d'autres communes de la Province et de la Région (situation de pénurie) Présence d'un hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents, « La Petite Maison », sur le village de Chastre Un centre d'accueil pour adultes handicapés à Blanmont (ex-green Center) Un bon accès à un centre hospitalier (Ottignies/Louvain-la-Neuve et Bruxelles)	<i>La diminution des médecins généralistes</i> Pas de centre hospitalier ou de centre de soins dans la commune <i>Le sentiment d'insécurité sanitaire des habitants (la pollution de l'air, particules fines, les épandages agricoles, les perturbateurs endocriniens...)</i>		Le risque d'accroissement des besoins en lien avec l'augmentation de la population âgée

Dimension économique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Revenus des ménages	Depuis une dizaine d'années, avec l'arrivée progressive de nouveaux habitants, il est observé une augmentation générale du niveau socio-économique des habitants et du revenu moyen, qui dépasse ainsi la moyenne régionale	En contrepartie, l'arrivée de nouveaux habitants induit une grande variabilité du niveau de revenus des ménages Un écart important est observé au niveau des revenus	L'entraide possible entre des populations spatialement proches mais distantes sur le plan socio-économique	L'accroissement des inégalités. Il en découle alors un manque de cohésion communale
Emploi/ Formation	Un taux important de diplômés <i>Permanence de la Mission régionale pour l'emploi dans le cadre du service de cohésion sociale</i> Les taux d'activité et d'emploi sont dans la moyenne du Brabant wallon. Ils sont plus élevés qu'au niveau régional Le taux de chômage de 9,7% se situe dans la moyenne des communes voisines. Il est inférieur à la moyenne régionale Le taux de croissance de l'emploi des indépendants et leurs diversifications sont plus importantes que les emplois salariés	La décentralisation des structures de soutien et de recherche d'emplois sur des communes voisines Chastre n'est pas considérée comme un pôle d'emploi attractif Les emplois locaux occupés par des habitants de la commune sont très faibles (inadéquation entre les emplois disponibles et les profils des habitants) La baisse continue du nombre de salariés dans le secteur secondaire et accroissement du secteur tertiaire	Bonne desserte en train qui ouvre la possibilité de mettre en place des initiatives (type coworking) pour favoriser de l'emploi sur la commune. Le caractère rural de la commune et l'arrivée d'activités économiques peuvent être considérés comme un facteur d'attractivité pour les petites entreprises et le développement d'emplois sur la commune Les retombées pour la commune et ses habitants du développement d'emploi dans les communes voisines, notamment sur la ZACC Mont-Saint-Guibert L'attractivité du tissu d'entrepreneurs indépendants et des petites entreprises	L'accroissement de la courbe du chômage La pérennisation de la situation de dépendance aux pôles extérieurs La fragilité de la structure de l'emploi, tributaire de petites entreprises liées au secteur des services et des commerces La mobilité des salariés (navetteurs) détériore la qualité de vie dans la commune

Dimension économique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Activités économiques	Existence de professions libérales et PME Présence de la ZAEM artisanale du centre de Chastre L'attrait touristique du secteur Chastre / Villers-la-Ville : patrimoine bâti, naturel et le mémorial Kongolo - en lien avec les visites de l'abbaye de Villers-la-Ville	Il y a peu de surfaces disponibles pour les activités économiques Des freins au développement des PME existent (surfaces disponibles, etc.) <i>La faiblesse générale en termes de services (économiques et autres) : sentiment de « villages délaissés » Saint-Géry, Gentinnes, Cortil-Noimont et Villeroux</i> <i>Le manque de commerces ambulants</i>	Le projet envisagé sur le site de la gare « l'ancienne sucrerie », à Chastre (renouvellement de l'offre commerciale et de bureaux) Le développement des commerces et des services liés à une économie résidentielle. Il s'agit d'un nouveau segment à développer dans l'alimentation et les services à la personne L'attractivité possible des petites entreprises Les développements futurs sur les communes avoisinantes (développement d'une zone d'activités à Walhain pour des PME, ou encore l'agrandissement de la zone d'activité économique de Mont-Saint-Guibert) L'opportunité de recycler le patrimoine bâti agricole (ancienne ferme) pour développer de nouvelles activités tertiaires sur la commune (espace de co-working, sièges PME...) Le développement d'un modèle de Smart Cities adapté à un territoire « semi-rural » La proximité de pôle d'activité comme l'Axis Parc à Mont-Saint-Guibert et de la N4	Risque de voir les entreprises s'installer préférentiellement dans les communes voisines bénéficiant de zones d'activités Le développement d'une économie strictement résidentielle Le peu d'attractivité économique liée à une « ville dortoir »

Dimension économique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture	70% du territoire communal est affecté en zone agricole à l'occupation du sol → l'agriculture participe à l'identité rurale de la commune Les sols sont majoritairement favorables aux activités agricoles La localisation des fermes au sein des villages contribue grandement à l'identité de Chastre L'existence d'une Commission Agricole Quelques initiatives de diversification sont observées (maraichage, meunerie) mais marginales <i>Attrait des habitants envers les activités agricoles</i> Deux exploitations bio sont recensées, la Ferme du Patriote (Gentignes) et le Bois des pauvres (Villeroux)	La diminution importante du nombre d'acteurs et du nombre d'exploitations : l'agriculture devient le fait de quelques personnes (exploitants étrangers notamment) La Commission Agricole apparaît très peu active, sans contact avec le Service environnement par exemple Le vieillissement des exploitants agricoles <i>La faible part de l'agriculture biologique</i> <i>La vente directe depuis les exploitations agricoles sont limitées</i> L'exploitation sylvicole est très faible <i>Une prise de conscience mitigée en ce qui concerne les impacts de l'agriculture sur l'environnement</i> <i>Un manque de liens/communication entre le monde agricole et la population est ressenti par les habitants</i>	Le potentiel de développement de labels et filières de qualité (des communes voisines ont lancé récemment des initiatives) L'attrait de la population pour la diversification agricole et les circuits courts offrant une meilleure plus-value aux productions agricoles et des perspectives d'avenir aux petites et moyennes exploitations tenues par des plus jeunes La possibilité de renouveler l'identité agricole Le développement d'un modèle de Smart Cities adapté à un territoire « semi-rural »	La pression immobilière qui entraîne la diminution des terres agricoles Les reprises des exploitations agricoles sont et seraient plus compliquées Risque de disparition des fermes du centre des villages L'accentuation des impacts environnementaux d'une agriculture intensive (pollution des nappes phréatiques, perte de biodiversité, érosion des sols, ...)

Dimension économique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Tourisme	La présence d'un syndicat d'initiative Le développement du tourisme évènementiel (jogging de Blanmont, promenade des artistes, ...) Le balisage cycliste récent des points nœuds (Province BW)	La faiblesse des offres en matière d'Horeca et d'hébergements touristiques <i>Il n'y a pas de circuits spécifiques sur les fermes et les produits du terroir</i>	Le développement d'un tourisme de journée, dédié à la ruralité et au secteur agricole Des acteurs / pôles touristiques proches (synergies touristiques), proximité de l'abbaye de Villers La proximité des grands centres urbains : Bruxelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve et Gembloux.	

Gestion publique du territoire communal	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Organisation politique	Un renouvellement des échevins et des conseillers à la suite de l'élection communale de 2018	Un manque de contact entre élus (échevins et conseillers) jusqu'en 2017.	L'arrivée d'une nouvelle équipe à la suite de l'élection communale de 2018	
Moyens humains et financiers communaux	Une forte réduction du niveau d'endettement entre 2012 et 2016. L'arrivée de nouveaux habitants est source de moyens financiers supplémentaires pour la commune La rigueur budgétaire et l'assainissement des finances Le renouvellement et renforcement de l'équipe de l'administration communale depuis 2016-2019 (Directrice Générale des Services, Eco-conseiller, Conseiller en énergie...) La présence d'un conseiller énergie, d'une conseillère prévention, d'un conseiller environnement, de deux conseillères ATU	La capacité d'emprunt communal limitée au regard du contexte financier général L'arrivée de nouveaux habitants induit des coûts publics et des besoins supplémentaires (services, équipements) Le manque de personnel dans certains services communaux notamment pour le service des travaux		L'arrivée de nouvelles charges pour les communes wallonnes dans les années à venir. Le manque de personnel disponible pour suivre les projets

Gestion publique du territoire communal	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Outils de planification, de développement et de gestion	La mise en place d'outils de réflexions stratégiques et de programmation d'actions à l'échelle communale La mise en place de l'opération de développement rural (ODR) via les outils stratégiques transversaux et opérationnels La participation au programme POLLEC	Des outils de développement qui peuvent être considérés comme caducs (SSC, PICM, PCS, PCDN) Des difficultés de mise en œuvre et de coordination de tous les outils stratégiques	La volonté de réviser le SSC/SDC. Il en découlerait des objectifs et mesures d'amélioration adaptés	
Gestion des déchets / Propreté publique	La collecte hebdomadaire sélective qui est réalisée en porte à porte La présence des conteneurs à puce en remplacement des sacs blancs payants pour déchets résiduels et organiques L'existence d'un service d'enlèvement à la demande La présence des 6 stations de bulles à verre répartie sur l'ensemble des villages – sauf à Villeroux	Le problème de pollution avec certains dépôts illicites le long des routes, des cours d'eau ou à proximité des bulles à verre. Aucun parc à conteneur sur le territoire communal	<i>La conscience des habitants sur la nécessité de réduire les déchets</i>	Les risques de pollution du sol, des nappes phréatiques et des eaux de surface (cours d'eau) par les dépôts sauvages

Gestion publique du territoire communal	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Infrastructures publiques	Le projet de regroupement des administrations publiques en un seul pôle : déménagement du CPAS sur le site de l'administration communale (dépôt communal) <i>L'inscription de la Commune au système « betterstreet », application collaborative entre les citoyens et leur commune pour signaler des problèmes dans l'espace public</i>	<i>L'état des voiries (asphaltage, égouttage, mise en conformité des trottoirs...)</i> <i>La gestion des salles et bâtiments communaux doit être améliorée pour une partie de la population – trop de bâtiments mal occupés et en mauvais état.</i> La dégradation des églises et cures (problématique de la sous-utilisation des églises dans les villages)	La volonté de réaliser un cadastre du patrimoine immobilier de la commune pour assurer sa préservation par un entretien plus régulier (Déclaration de Politique Communale – Commune de Chastre) S'interroger/ optimiser l'occupation de certains bâtiments entretenus par la commune	
Gestion communale durable	La mise en œuvre d'un plan de gestion durable des cimetières communaux Le lancement d'une opération de développement rural (ODR) participe à une vision globale et intégrée du développement durable à l'échelle de la commune	Une vision du développement durable moins développée dans certains domaines : fonctionnement interne de la commune, espaces publics...		Le concept de durabilité qui est très difficile à faire comprendre et à diffuser

Gestion publique du territoire communal	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Supracommunalité	La participation à des démarches supracommunales : contrat de rivière, coordination Ouest BW entre les centres culturels, ... La mobilité qui était abordée à une échelle intercommunale compte tenu de la présence du PICM La coordination dans le cadre de l'appel à candidature des communes de Chastre, Éghezée, Gembloux, Sombreffe et Walhain en vue de devenir un groupe d'action locale dans le cadre du PwDR	L'absence de coordination structurée entre les communes de l'Ouest du Brabant wallon Le PICM qui n'est plus en adéquation avec l'évolution du territoire	Une vision plus intégrée du territoire dans des aires de réflexion pertinentes (nouveau CoDT) Les possibles complémentarités et synergies avec communes voisines, notamment en matière de transport en commun Les opportunités de financements et d'actions plus nombreuses pour les réseaux de mode doux	La concurrence entre communes par manque de vision supracommunale Le fait que Chastre apparaît isolée dans le contexte métropolitain

Communication et participation	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Outils de communication	La présence d'une bonne information communale : 3 publications en toutes boîtes, site internet, journal... <i>La bonne communication au sein des mouvements de jeunesse</i> L'apport de l'opération de développement rural (ODR) au niveau représentativité citoyenne, concertation et coproduction	<i>Site internet communal à améliorer (structuration, dynamisme, mises à jour, ...)</i> <i>La sous-représentation des espaces publics numériques destinés aux citoyens</i> <i>Le sentiment des habitants d'une communication déficitaire à leurs égards</i> <i>La communication des associations qui apparaît peu efficiente</i>	L'émergence de nouvelles applications de communication, réseaux sociaux...	
Dispositifs participatifs	L'outil PCDR qui encourage la participation Les initiatives de consultations citoyennes pour certains projets communaux à l'étude La présence de plusieurs commissions consultatives communales L'apport de l'ODR au niveau représentativité citoyenne, concertation et coproduction La possibilité de faire des groupes de travail sur les thèmes non traités dans le cadre de l'ODR	L'offre participative qui peut être considérée comme limitée Les commissions consultatives sont peu actives La participation relativement faible des habitants aux démarches participatives	Le renouvellement politique et administratif	<i>Le manque de participation des jeunes et jeunes adultes</i>

Communication et participation	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Image extérieure / perception du territoire	<i>L'image globalement positive du territoire, qui peut être considéré comme petite « commune calme »</i> La présence d'éléments appréciés : cadre rural, accessibilité, une situation intéressante à proximité de Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Gembloux ou encore les connexions ferroviaires via les deux gares	<i>La méconnaissance de son engagement auprès des personnes en difficultés : l'importance des quartiers sociaux, structure médicale pour les enfants...</i> <i>Une Commune « ambivalente », comportant à la fois des maisons unifamiliales « aisées » et de nombreux logements sociaux</i> <i>Le sentiment de méconnaissance et d'isolement de la commune pour certains habitants</i>	La Smart Cities – un modèle rural	La perte de l'identité « rurale communale » (solidarité, paysage, convivialité, ...)

3 Premières pistes d'enjeux de l'auteur

3.1. Dimension physique

⇒ Enjeu « Aménagement du territoire, environnement et paysage »

- ➔ **Comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière ? Comment créer les conditions à l'amélioration du maillage vert ? Quel avenir pour la morphologie des terres agricoles (en fonction de nouvelles typologies : circuits courts, cultures biologiques, ...) ?**

Constats

- Les paysages de la commune sont **dominés par l'agriculture conventionnelle** sur les plateaux et par un **habitat au caractère villageois** dans les fonds de vallées, malgré l'existence de lotissements aisés (Blanmont) ou sociaux (Chastre, Saint-Géry).
- En raison de sa **proximité** avec la Région bruxelloise, Ottignies/Louvain-La-Neuve et Gembloux, et du **vieillessement de la population agricole**, Chastre est particulièrement sujette à la **pression foncière**, alors que les outils de planification (urbanisme, mobilité, environnement) sont **obsolètes**.
- Le maillage écologique est essentiellement tourné vers le **réseau hydrographique** (plus particulièrement le long de la Houssière). Malgré la présence de plantations de peupliers et quelques bosquets (Villeroux), le maillage écologique de la commune n'est **pas très riche** et mériterait d'être renforcé, en s'appuyant notamment sur une vision à long terme et une meilleure connexion entre les deux vallées (l'Orne et la Houssière).
- Chastre est **déjà engagée** dans la protection de la nature : elle est dotée d'un PCDN assez ancien et est concernée par le Contrat de Rivière Vallée de la Dyle. Elle participe également à la convention « Bords de route », au « Plan Maya » ainsi qu'à la « Semaine de l'arbre ».
- Le patrimoine bâti compte **3 biens classés**, ainsi qu'un **petit patrimoine de qualité** qui pourrait être davantage valorisé (fermes, moulins, églises, venelles, etc.).
- Au niveau du paysage, ADESA a identifié sur le territoire **5 périmètres d'intérêt paysager, 1 ligne de vue remarquable et 3 points de vue remarquables**. Ils méritent d'être conservés, malgré l'évolution du tissu bâti en lien avec l'accroissement de la population, il est important de développer

3.2. Dimension humaine

⇒ Enjeu « Humain – services et équipements à la population »

- ➔ **Compte-tenu de l'existence d'une offre, souvent saturée, en matière d'équipement et de services dans les communes voisines, comment satisfaire aux besoins des ménages en développant une offre spécifique et qualitative (médicale, scolaire, sportive, culturelle, etc.), notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ? Comment replacer l'Ecole et la Culture au cœur des préoccupations ?**

Constats

- La proximité de Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Namur entraîne une **pression croissante sur le foncier disponible**, ainsi qu'un accroissement des prix de vente de l'immobilier ce qui représente un risque sur le maintien des autochtones.

- Une démographie dynamique avec une population en croissance et une **part importante de jeunes et d'âinés** peut être observée, ce qui entraîne des **besoins spécifiques en matière d'équipements**.
- **Taux d'accueil de la petite enfance supérieur** à la moyenne wallonne et tradition de **création de logements pour tous** (10% de logements sociaux).
- L'offre sportive est limitée malgré le développement de certains projets en cours ou récents (plaine de jeux de Cortil, Agora space et Skateparc). Elle est toutefois compensée partiellement par la **proximité** des infrastructures sportives de Gembloux et d'Ottignies/Louvain-la-Neuve.
- Absence de **Maison des jeunes**, peu d'infrastructures d'accueil et d'activités pour **les personnes âgées** malgré une volonté d'innover avec un projet de logements adaptés aux aînés (type Abbeyfield).

3.3. Dimension sociale

➔ Enjeu « Cohésion sociale et bien-être »

- ➔ **Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre et satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de créer une « ouverture à la diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement territorial (à la fois entre villages et vis-à-vis des cités sociales) ? Comment développer les espaces de convivialités publics, des espaces dédiées aux cultures et valoriser l'engagement des acteurs déjà présents sur le territoire ?**

Constats

- L'évolution du profil de la population induit des **disparités** entre les revenus le plus hauts et les plus faibles.
- Le **manque d'emplois locaux** à Chastre fait que de nombreux habitants travaillent en dehors de la commune et ne s'y croisent pas dans ce contexte ; le manque d'emplois locaux entraîne aussi une plus grande difficulté d'accès à l'emploi pour les habitantes et habitants des quartiers sociaux.
- Un manque de lieux de rencontres est ressenti, ainsi qu'un déficit en termes **d'espaces publics de convivialité**. Il pourrait s'agir de lieux polarisants en cœur des villages.
- **L'intégration du public des quartiers socialement défavorisés (les cités sociales de Chastre et Saint-Géry)** est perfectible.
- Pourtant, important vecteur de cohésion sociale, le **tissu associatif** de Chastre est dense ; il touche tous les âges. Outre le CPAS, la commune dispose de **plusieurs structures dédiées aux solidarités** : Régie de Quartier « Alpha-Chastre » et Le Système d'Echange Local (SEL). S'y ajoutent des mouvements de jeunesse, des clubs sportifs, une salle de spectacles, le PCDN, des asbl...

3.4. Dimension économique

➤ Enjeu « Économie locale »

- ➔ Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune basé sur sa diversité (tourisme, paysage, patrimoine, terroir, savoir-faire...) sans tomber dans les excès d'une économie résidentielle ? Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole avec de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité et du climat (tourisme, cultures biologiques, circuits courts, produits locaux, économie agricole alternative etc...) ?

Constats

- Chastre n'est **pas une commune attractive en termes d'emploi**. Le secteur tertiaire prédomine (enseignement & administration).
- Le **secteur agricole** occupe plus de 80% des terres communales et n'occupe qu'une très petite **minorité** de la population active. Il est caractérisé par une lente érosion **des exploitants de moins de 50 ans** et une faible présence de l'**agriculture biologique**, en comparaison aux communes voisines.
- Une localisation à proximité de pôles d'emplois. Précisons le projet de nouvelle ZAE Walhain (nationale)
- La ZAE au plan de secteur bien positionnée mais inexploitée au Nord de l'ancienne Sucrierie
- Les **ressources touristiques** peuvent être considérées comme limitées

3.5. Dimension mobilité

➤ Enjeu « Mobilité active et sécurisée »

- ➔ Quelles stratégies adopter en matière de mobilité alternative à la voiture individuelle pour ce territoire semi-rural, notamment pour les plus jeunes et les aînés ? Comment mieux connecter le territoire aux gares (train et bus) ? Comment promouvoir les modes actifs au quotidien en toute sécurité, notamment pour les scolaires, tout en créant un réseau spécifique ? Comment renforcer l'intermodalité marche/vélo/bus/train/voiture ? Comment replacer les écoliers et les piétons au cœur des préoccupations ?

Constats

- Le territoire a connu une **forte hausse démographique** ces dernières années (+10 % en 10 ans) ; or, le **Plan Intercommunal Communal de Mobilité** approuvé en 2003 est aujourd'hui **obsolète** et peu adapté aux changements du territoire, ceux-ci n'étant d'ailleurs **pas chiffrés** (volumes de trafic, vitesse, accidentologie)
- Le **recours à la voiture** reste majoritaire, avec pour conséquence un trafic important aux heures de pointe (trafic « ressenti » par la population) et un **sentiment d'insécurité** de la part des usagers « faibles ».
- Pas de flux de transit important sur la commune. La N4 (Gembloux – Ottignies/Louvain-La-Neuve), en limite du territoire, n'a pas d'impact direct. On peut cependant noter l'absence de données récentes de comptages : les dernières campagnes ont été réalisées avant 2003.
- Il existe un bon réseau de modes doux mais **peu mis en valeur** ; deux stations SNCB, un Proxibus, des lignes TEC ordinaires formant une **offre correcte en matière de transports en commun**, notamment pour les scolaires. Certains citoyens restent toutefois isolés.

3.6. Communication, information et participation citoyenne (enjeu transversal)

➡ Enjeu « Communication et information »

- ➔ Comment garantir une réciprocité de la communication entre les habitants et la commune ?
Comment favoriser des démarches participatives auprès des habitants ?

Constats

- Site internet communal à améliorer (information et ergonomie)

3.7. Energie

➡ Enjeu « Énergie »

- ➔ Comment limiter les énergies polluantes et la production de déchets à la source ?

Constats

- Le **mazout** est le principal combustible utilisé sur le territoire
- Un potentiel existe avec le développement **de l'éolien sur le plateau** (Saint-Géry – Cortil-Noirmont).
- Un programme ambitieux de **collecte des déchets** lancé depuis deux ans.
- Une participation au programme **POLLEC** (Politique locale Énergie Climat)

[Se référer au programme POLLEC](#)

Le programme POLLEC vise à apporter du soutien financier, technique et méthodologique aux communes wallonnes qui, volontairement, souhaitent mettre en place une Politique Locale Energie Climat dans le cadre de la Convention des Maires. Ceci permet à Chastre de se doter d'une vision à 2030 et même à 2050. Une vision à 2030 et à 2050 permet d'orienter des choix et des décisions actuels et de tracer une ligne directrice et des jalons pour l'avenir. Ceci permet de choisir comment Chastre peut contribuer à la réduction de l'effet de serre qui est déjà en cours. Dans ce contexte, la Commune a réalisé un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC), intégrant les volets d'atténuation et d'adaptation dans un délai de deux ans suivant la signature officielle de la Convention. Tous les deux ans un rapport de mise en œuvre de ce plan devra être soumis à la Convention pour évaluer le progrès réalisé et réajuster les priorités.

Une commission énergie et une commission mobilité (composées d'habitants de la commune) travaillent actuellement avec le service énergie communal sur l'enjeu énergétique.

3.8. Gestion publique du territoire communal (enjeu transversal)

➔ Enjeu « Gestion publique »

- ➔ D'un point de vue organisationnel, comment établir une ligne de conduite collective et les outils adéquats pour les années à venir ? Comment favoriser une concentration, mutualisation des informations, des services et des équipements sur le territoire, mais également avec les territoires limitrophes ?

Constats

- De nombreux outils (PCDN, SDC (ex SSC), etc.) sont aujourd'hui **obsolètes** et souvent inconnus de la population.
- **Volonté d'une démocratie plus intégrée** dans les actions quotidiennes.
- Beaucoup de **commissions** mais **peu actives** ou de participation citoyenne en phase de réanimation.
- Promouvoir **l'intercommunalité au quotidien** (équipements, prêts de matériel, associatif, économique, culturel, tourisme, agriculture, circuits courts, etc.).
- Une **supracommunalité limitée** à des documents de gestion : contrat de rivière, police et mobilité, qui pourrait être élargie via la Province, l'Intercommunale ou sur base volontaire (équipements, prêts de matériel, associatif, économique, culturel, tourisme, agriculture, circuits courts, etc.).

Se référer au Programme Stratégique Transversal (PST)

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est une démarche de gouvernance locale. C'est un document stratégique qui aide les communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Avec le PST, la commune dispose d'un outil transversal qui doit lui permettre, en un seul document, d'avoir une vue d'ensemble de ses politiques et des actions qu'elle mène dans toute une série de domaines. La commune inscrit deux grands volets dans son PST : un volet « administration générale » (qui vise l'organisation interne de la commune et des services communaux) et un volet « externe » (qui porte sur le développement des politiques que l'autorité locale entend mener).

Ainsi, dans un souci de complémentarité des programmes, les enjeux relatifs à la gestion publique seront définis à travers le PST.

4 Évaluation du respect des principes directeurs du développement durable

Le présent document « diagnostic partagé » est passé au crible au regard des grands principes directeurs du développement durable. Pour cela nous reprenons les 17 objectifs à court et moyen terme que le Gouvernement wallon s'est engagé à atteindre pour cheminer progressivement vers la vision à long terme de développement durable.

Le positionnement de la Commune de Chastre par rapport à ces différents objectifs est noté sur une échelle indicative Faible – Moyen – Fort.

Faible	Moyen	Fort
+	++	+++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Positionnement de la Commune Sans Objet – Faible – Moyen –Fort	
Humanité	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<u>Dimension humaine et sociale :</u> Présence d'un CPAS, 3 structures dédiés aux solidarités (Maison de la Régie des Quartiers et « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL))	++
	ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<u>Dimension humaine et sociale :</u> Présence d'un CPAS, présence d'un Plan de Cohésion Sociale, offre en soins généraux diversifiés (kinés, dentistes, infirmiers...), 2 établissements spécialisés pour les enfants et les adolescents, bon accès à un centre hospitalier (Ottignies/Louvain-la-Neuve et Bruxelles), faible taux de couverture des structures adaptés aux personnes âgées, peu d'activités et d'associations adressées aux seniors	++
	ODD4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<u>Dimension humaine et sociale :</u> Une offre importante d'écoles maternelles et primaires, école des devoirs, pas d'enseignement secondaire, la moitié des enfants sont scolarisés dans une autre commune	++
	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<u>Dimension humaine et sociale :</u> 3 structures dédiées aux solidarités (Maison de la Régie des Quartiers et « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL))	+

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Positionnement de la Commune Sans Objet – Faible – Moyen –Fort	
	ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Sans objet	Sans objet
Planète	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<u>Dimension physique :</u> Un réseau d'égout bien développé, stations d'épuration des eaux à Chastre et à Villeroix	+++
	ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<u>Dimension physique :</u> Un nombre important de ménages équipés en panneaux solaire, le mazout cède sa place progressivement au gaz	+++
	ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<u>Dimension physique :</u> Projet d'une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT), premières réalisations avec les agriculteurs encadrés par la cellule GISER pour lutter contre les coulées de boues	+
	ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Sans objet	Sans objet
	ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<u>Dimension physique :</u> Présence de sites et édifices repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique, quatre sites de grand intérêt biologique (SGIB) et une réserve naturelle (RN), prise de conscience grâce au PCDN et ses actions, Contrat de rivière Dyle-Gette Malgré les mesures ci-dessus, faiblesse du réseau écologique (ce qui explique l'évaluation moyenne)	++
Prosperité	ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<u>Dimension économique :</u> L'agriculture biologique est quasiment inexistante à Chastre, prise de conscience mitigée sur les impacts de l'agriculture sur l'environnement	++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Positionnement de la Commune Sans Objet – Faible – Moyen –Fort	
	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<u>Dimension humaine et sociale :</u> Pas d'Agence Locale de l'Emploi (comblé quelque peu par un service minimum → « Cluster de l'Escale ») <u>Dimension économique :</u> Décentralisation des structures de soutiens et de recherches d'emplois sur des communes voisines	+
	ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<u>Dimension humaine et sociale :</u> Dynamique de projets en cours ou à venir : habitat communautaire pour les aîné.e.s (type Abbeyfield), Gare, Boischamps	++
	ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<u>Dimension humaine et sociale :</u> 3 structures dédiées aux solidarités (Maison de la Régie des Quartiers et « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL)), commune « ambivalente » comportant à la fois des maisons unifamiliales « aisées » et de nombreux logements sociaux, sentiment d'insécurité généralisé en matière de mobilité	++
	ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	<u>Dimension économique :</u> L'agriculture biologique est quasiment inexistante à Chastre, nouvelles cultures maraichères biologiques, prise de conscience mitigée sur les impacts de l'agriculture sur l'environnement, peu de vente à la ferme	++
Paix	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<u>Gestion publique du territoire communal :</u> Renouvellement et renforcement de l'équipe de l'administration communale, concentration des administrations publiques en un seul pôle : projet de déménagement du CPAS sur le site de l'administration communale (dépôt communal)	++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Positionnement de la Commune Sans Objet – Faible – Moyen –Fort	
Partenariats	ODD 17 : Renforcer les moyens du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Programme POLLEC et signature Convention des maires depuis fin 2017.	++

Synthèse par thématique

Humanité	++
Planète	++ / +++
Prosperité	++
Paix	++
Partenariats	++

